

**Inscription et télé inscription en 2<sup>nd</sup>e : année scolaire 2026– 2027**

L'inscription des élèves affectés en classe de 2<sup>nd</sup>e au lycée Ambroise Vollard, au titre de l'année scolaire 2026 – 2027, se fera selon le calendrier suivant.

<b>PASSAGE EN 2<sup>nd</sup>e</b>		
<b>Date</b>	<b>Établissement</b>	
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026</b>	8h – 11h30	Adam de Villiers (A à L)
		Terre-Sainte (A à L)
	13h – 15h30	Adam de Villiers (M à Z)
		Terre-Sainte (M à Z)
<b>Jeudi 02 juillet 2026</b>	8h – 11h30	Les Tamarins
	13h – 15h30	Paul Hermann + Saint Charles
<b>Vendredi 03 juillet 2026</b>	8h – 11h30	2 <sup>nd</sup> e CCD (sous affectation du Rectorat) + <i>INTERNES*</i>
		Autres établissements & Retardataires
	13h-15h30	Autres établissements & Retardataires

→ Tout élève non inscrit et qui n'aurait pas manifesté l'intention de le faire **au plus tard le 6 juillet 2026** sera considéré comme démissionnaire.

Le lycée Ambroise Vollard est un établissement scolaire public. L'inscription vaut engagement à respecter la totalité du règlement intérieur. En particulier l'obligation d'assiduité s'applique à tous et pour tous les cours du lundi au vendredi inclus ; le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

[ Dossier administratif à télécharger sur le site : <https://etab.ac-reunion.fr/lyc-ambroise-vollard/> ]

**A COMPLÉTER ET A RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION.**

**Liste des pièces à fournir**

*Aucune photocopie ne sera faite sur place*

1. Photocopie du livret de famille
2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
3. Photocopie du justificatif d'adresse (-3mois)
4. Photocopie de la carte vitale/ attestation de sécurité sociale
5. 4 photos d'identité (**inscrire au dos Nom et Prénom**)
6. Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
7. Attestation Sécurité Routière Niveau 2 [ASSR2]
8. RIB au nom du responsable légal du demandeur de la bourse.
9. Copie du PAP ou PAI et copie de l'aménagement scolaire / dossier MDPH.
10. Attestation de responsabilité civile

***Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte  
Les élèves devront être accompagnés du responsable légal.***

**SERVICE RESTAURATION : forfait 4 jours / forfait 5 jours / INTERNE [voir service Gestion]**

\*\*\*\*\*

**Inscription à l'internat pour les élèves habitants HORS SECTEUR et affectés en 2<sup>nd</sup>e option CCD et avec accord du lycée.**

- Certificat médical attestant que l'élève n'est atteint d'aucune infection l'empêchant de vivre en collectivité (physique ou mentale)
- 2 photos
- Justificatif d'adresse (-3mois)
- Attestation de responsabilité civile
- Fiche infirmerie complétée
- Photocopie de la carte vitale de l'élève ou de ses parents s'il n'a pas sa carte
- Demande d'inscription et désignation du correspondant complétée et signée
- Formulaire de désignation du correspondant complétée et signée par la famille et le correspondant accompagné du justificatif d'adresse et d'une copie de la pièce d'identité de celui-ci domicilié sur les communes du Tampon, Petite-Ile, Saint Louis ou Saint Pierre

- ***Tout dossier incomplet sera refusé.***